

Communiqué de presse : Mettre en place une tarification progressive et solidaire de l'électricité en Région wallonne est indispensable !

18 juillet 2014



Réseau wallon pour l'accès durable à l'énergie (RWADÉ)

Contacts : Aurélie Ciuti, RWADÉ : aurelieciuti@wade.be – 0497 57 38 49

Philippe Cornélis, CSC : u99pcr@acv-csc.be – 0479 12 12 18

Lydie Gaudier, FGTB : lydie.gaudier@cepag.be – 0474 57 01 97

Suite aux récentes déclarations parues dans la presse, les organisations membres du RWADÉ (FTGB, CSC, MOC, Inter Environnement Wallonie, Equipes populaires, Revert, Empreintes, Solidarités nouvelles et la fédération des services sociaux) ainsi que le Réseau wallon de lutte contre la pauvreté rappellent au Gouvernement wallon l'avancée majeure qu'a constitué l'adoption de la tarification progressive et solidaire de l'électricité par le gouvernement sortant. Les motifs invoqués pour reporter de deux ans la mise en œuvre de la mesure ne peuvent échapper au débat public. En tout état de cause, une première étape concrète doit être franchie à la date fixée du 1^{er} janvier 2015.

Ensemble, nous plaidons depuis plusieurs années pour davantage de prise en compte de la justice sociale dans la politique énergétique wallonne. Il s'agit de garantir à tous les citoyens wallons un droit d'accès durable à l'énergie, et de rencontrer à la fois des objectifs sociaux et environnementaux (accès de tous aux services de l'énergie, utilisation rationnelle de l'énergie).

La tarification progressive répond à ces objectifs : ceux qui consomment le plus contribueront au financement d'une consommation de base pour tous. Le niveau de consommation d'électricité d'un ménage étant en général fortement lié à ses revenus - à l'exception notable de la présence d'un système de chauffage électrique, qui doit impérativement être prise en compte ! - cette mesure est avant tout une mesure socialement juste et redistributive. Elle envoie également un message environnemental, puisque, tout en garantissant une consommation de base à bas prix, elle défavorise la surconsommation par un prix plus élevé.

Les difficultés techniques et les surcoûts liés à l'implémentation de la tarification progressive et solidaire de l'électricité à la date prévue, invoqués par la CWaPE et les acteurs du marché, ne sont pas suffisamment objectivés et ne peuvent dès lors servir de base à un débat public avec les acteurs sociaux et environnementaux et les représentants des consommateurs. Le RWADÉ estime que ce débat public est indispensable car trop souvent, derrière des considérations techniques se cachent des choix de société qui ne peuvent être uniquement débattus entre fournisseurs, GRD et régulateur du marché.

Parce que nous pensons que les principes de solidarité et de défense de l'environnement ne doivent pas s'arrêter au pas de la porte des citoyens et qu'il est essentiel qu'ils s'appliquent également à un domaine aussi stratégique que la consommation d'électricité, le RWADÉ demande au futur Gouvernement wallon :

- La mise en place d'une concertation avec les acteurs sociaux et environnementaux, ainsi que les représentants des consommateurs autour des difficultés rencontrées dans la mise en œuvre de la mesure ;
- Si l'entrée en vigueur est reportée, au minimum, l'instauration d'une mesure transitoire simplifiée ;
- Si une telle période transitoire devait voir le jour, qu'elle soit impérativement mise à profit de manière optimale pour lever toutes les inconnues existantes (compteurs collectifs, ménages dépendants du chauffage électrique, impact de la composition d'un ménage sur sa consommation électrique, etc.) et pour répondre aux enjeux soulevés par la mise en place d'une mesure qui, dans son principe, est juste et solidaire !